

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT PERMANENT-ITIE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
ITIE-Mali**

**Validation du Rapport Annuel d'Avancement 2015 ;
Etat de préparation du Mali pour la Validation.**

Bamako le 16 Juin 2016

Le jeudi seize juin 2016, s'est tenue une réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali dans la salle de réunion du Ministère des Mines sous la présidence de Monsieur **Cheickna Seydi Ahamadi DIAWARA**, Ministre des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali. La rencontre a débuté à 09 heures. La liste de présence est en annexe. A l'ordre du jour, étaient inscrits les points suivants :

- **la validation du Rapport Annuel d'Avancement 2015 ;**
- **l'état de préparation du Mali pour la Validation à l'ITIE.**

Ouverture de la séance :

Le président du Comité de Pilotage a ouvert la séance après avoir salué et remercié les participants. Il a ensuite demandé au Secrétaire permanent de procéder à la vérification du quorum. Après la vérification du quorum, le président proposa l'ordre du jour qui fut accepté par l'assemblée. Ainsi, l'assemblée passa en revue les points suivants :

1. Validation du Rapport Annuel d'Avancement 2015.

En application de la disposition n°7.4 a) de la Norme ITIE, le Secrétariat permanent de l'ITIE-Mali a proposé un projet de rapport annuel d'avancement pour l'année 2015. Après avoir signalé que ce rapport est le résultat de la collaboration de toutes les parties prenantes du processus ITIE au Mali, le Secrétaire permanent a présenté le projet de rapport qui fait ressortir :

- le résumé des activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Mali au cours de l'année 2015 conformément aux objectifs définis dans le plan de travail validé par le Comité de Pilotage ;
- l'évaluation des progrès accomplis en matière de mise en œuvre de l'initiative par rapport à chaque exigence de l'ITIE ;
- l'aperçu des réponses du Comité de Pilotage aux recommandations issues des réconciliations des exercices antérieurs et des progrès accomplis conformément à la disposition 7.1 de la Norme ITIE 2016 ;
- l'évaluation des performances vis-à-vis des objectifs et activités définis dans le plan de travail ;
- l'évaluation des performances par rapport aux exigences de la norme ITIE ;
- les points forts et points faibles par rapport au processus ;
- les coûts totaux de mise en œuvre des activités de l'année.

Parmi les activités réalisées en 2015, le projet de rapport a retenu les suivantes :

- ✓ rencontres du Comité de pilotage qui ont permis à ses membres de statuer sur la validation des termes de référence pour l'étude de cadrage et l'élaboration du rapport ITIE 2013, la validation du programme et du budget de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2012 du Mali, la validation du rapport annuel d'activités 2014, la

- validation du rapport de cadrage pour l'élaboration du rapport ITIE 2013 et la validation du rapport ITIE 2013 ;
- ✓ dissémination du rapport ITIE 2012 à Bamako, dans les régions, cercles, communes et sites d'exploitation minière ;
 - ✓ mise à jour du plan de travail annuel 2016 ;
 - ✓ rencontre annuelle du Comité de supervision ;
 - ✓ campagne d'information et de sensibilisation pour la mise en place des comités ITIE locaux dans les zones minières de Kéniéba et de Yanfolila ;
 - ✓ activités de formations et voyages d'études et d'échanges d'expériences.

La présentation du projet de rapport a été suivie de débats qui ont permis aux membres de faire leur appréciation sur la forme et sur le fond du document. De ces débats, on peut retenir sur le fond:

Le représentant de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique a souhaité que les références citées soient annexées au document.

Le président de Comité a suggéré de revoir les chiffres sur la contribution de l'activité minière au développement communautaire. Les chiffres présentés dans le rapport selon lui ne prennent pas en compte tous les éléments en termes de contribution au développement communautaire.

Concernant l'actualisation du plan de communication, l'assemblée a retenu que le manque de financement a retardé la mise en œuvre du plan de communication qui est actualisé.

La Directrice Nationale de la Géologie et des Mines a émis des réserves sur une recommandation du rapport ITIE 2012 de l'Administrateur Indépendant relative à la mise à jour de la base de données des entreprises minières opérant dans le secteur minier. Selon l'Administrateur Indépendant, cette base de données était incomplète (absence du NIF, des coordonnées géographiques...). Il faut noter que cette insuffisance a été corrigée avec la mise en place du MCAS (système d'administration du cadastre minier) comme le rapport ITIE 2013 l'a mentionné.

Au niveau de l'aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations formulées par l'administrateur indépendant, le représentant de la société minière AngloGold Ashanti, a fait part de ses préoccupations par rapport au paiement par compensation avec les crédits de TVA qui demeure une des sources des écarts dans les rapports ITIE. Par contre la suppression de l'ADIT (Acompte sur Divers Impôts et Taxes) est l'une des recommandations mise en œuvre et permettrait désormais de réduire les écarts relevés dans le rapport ITIE.

Le représentant de la société civile Coalition Africaine pour le Développement a voulu se rassurer de la justesse du format du rapport. Il a suggéré comme ajouts au document, une synthèse des rapports de mission de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2012, une synthèse des rapports de voyages d'études menés en 2015 dans les pays pairs et un rapport financier de l'exercice couvert.

